



4. **ADMINISTRATION, FINANCES**

2020-02- 393

**COMPTES FOURNISSEURS PAYÉS AU 31 JANVIER 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

À l'unanimité, par les membres du conseil présents, d'approuver les comptes payés au 31 janvier 2020 tels que déposés ;

DÉPARTEMENT	MONTANT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	17 200.75 \$
VOIRIE MUNICIPALE	2 028.61 \$
TRAITEMENT DES EAUX	18 897.29 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE (CROIX ROUGE)	457,81 \$
DÉNEIGEMENT	31 618.13 \$
PARCS	3 535.48 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	24 286.11 \$
ÉLECTRICITÉ	14 394.40 \$
TÉLÉPHONIE	1 235.51 \$
<b>TOTAL AU 31 JANVIER 2020 :</b>	<b>113 654.09 \$</b>
<b>RÉMUNÉRATION AU 31 JANVIER 2020 :</b>	<b>47 461.58 \$</b>
<b>GRAND TOTAL :</b>	<b>161 115.67 \$</b>

**ADOPTÉE**

2020-02- 394

**COMPTES À PAYER AU 31 JANVIER 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

À l'unanimité, par les membres du conseil présents, d'approuver les comptes à payer au 31 janvier 2020, tels que déposés ;

DÉPARTEMENT	MONTANT
ADMINISTRATION	22 714.58 \$
HÔTEL DE VILLE	3 436.99 \$
SERVICE INCENDIE	9 046.22 \$
VOIRIE MUNICIPALE	16 363.18 \$
SERVICE DE FOURRIÈRES	364,08 \$
USINE DE FILTRATION	9 197.86 \$
AQUEDUC	4 078.67 \$
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	4 804.70 \$
CENTRE LÉODORE-RYAN	6 209.62 \$
CHALET DES LOISIRS	1 036.35 \$
BIBLIOTHÈQUE	639,14 \$
IMMOBILISATION	1 264.73 \$
<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER AU 31 JANVIER 2020 :</b>	<b>79 156.12 \$</b>

**ADOPTÉE**

**DÉPÔT/État des activités financières aux fins fiscales janvier 2020**

2020-02-395

**GRENIER AUX TROUVAILLES – DEMANDE D’IMPLICATION FINANCIÈRE 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle accueille favorablement la demande d’aide financière du Grenier aux Trouvailles (Partage sans Faim) et autorise le versement d’une contribution de deux mille dollars (2 000,00 \$).

**ADOPTÉE**

2020-02- 396

**MINISTÈRE DU TOURISME DU QUÉBEC**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

ET RÉSOLU

**QUE** la Municipalité de Lacolle autorise la présentation du projet de « *Station Nautique du Richelieu – Escalé Lacolle* » au ministère du Tourisme dans le cadre du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique ;

**QUE** soit confirmé l’engagement de la Municipalité de Lacolle à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d’exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l’obtention d’une lettre d’annonce du ministre ;

**QUE** la Municipalité de Lacolle désigne le directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

**ADOPTÉE**

2020-02-397

**MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2019 -0188 – DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

**ATTENDU QU’**il est nécessaire d’amender le règlement 2019 -0188, en modifiant l’article 5 ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lacolle a décrété, par le biais du règlement numéro 2019 -0188, une dépense de 140 000 \$ et un emprunt de 140 000 \$ pour des immobilisations pour des travaux en immobilisations pour le parc Landry ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

**QUE** l’article 5 du règlement numéro 2019 -0188 s’ajoute la mention qu’une contribution financière en vertu du programme PRIMADA, dossier 558446 est accordée à la municipalité pour la réalisation des travaux, laquelle aide

financière totale maximale est établie à 100 000 \$, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexes ;

**QU'**en vertu du PL-122, l'exemption de l'approbation par les personnes habiles à voter, qui concerne les règlements d'emprunt dont la dépense est subventionnée à 50 % et plus, répond aux conditions suivantes ;

- la subvention est confirmée d'une lettre signée d'un ministre et d'un protocole d'entente signé avec un ministère.

**QU'**une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

#### **ADOPTÉE**

**2020-02- 398**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION — HOCKEY MINEUR DE BEAUJEU/CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE – JOUEURS DE LACOLLE**

**ATTENDU QUE** l'Association du Hockey mineur de Beaujeu et le club de patinage artistique de Napierville déposent une demande de subvention représentant la contribution à être déduite sur les frais d'inscription pour les joueurs de la municipalité de Lacolle ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lacolle compte quinze (15) hockeyeurs et dix (10) patineurs artistiques sur son territoire ;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur le conseiller Patrice Deneault

**APPUYÉ PAR :** monsieur le conseiller Martin Émond

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte de verser une subvention au montant de trois mille sept cent cinquante dollars (3 750.00 \$) représentant une contribution de cent cinquante dollars (150,00 \$) par enfant inscrit sur le territoire de la Municipalité.

#### **ADOPTÉE**

**2020-02-399**

#### **PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES/2<sup>E</sup> PROJET**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur le conseiller Patrice Deneault

**APPUYÉ PAR :** madame la conseillère Suzanne Lacroix

**ET RÉSOLU :**

**QUE** la Municipalité de Lacolle autorise la présentation du projet d'aménagement de structures récréatives au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives ;

**QUE** soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Lacolle à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre ;

**QUE** la Municipalité de Lacolle désigne monsieur Jean-Pierre Cayer, directeur général et secrétaire-trésorier comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

#### **ADOPTÉE**

2020-02- 400

**SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE ET UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE/PROJET ACCÈS À LA RIVIÈRE RICHELIEU**

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire avoir un accès à la rivière Richelieu afin de faire profiter les citoyens du projet ALO Richelieu ;

**ATTENDU QU'**une rencontre avec le propriétaire de la Marina Rose des vents, 204 chemin Mc Gee, Lacolle, a eu lieu et qu'il y a intérêt des deux partis ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle mandate Me Sébastien Dorion ou l'une de ses associées pour préparer les documents nécessaires à la signature d'un protocole ainsi qu'un bail emphytéotique ;

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle autorise le maire, monsieur Jacques Lemaistre-Caron, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean-Pierre Cayer, à signer tout document pour et au nom de la Municipalité.

**ADOPTÉE**

2020-02-401

**ADOPTION DE LA GRILLE DES CRITÈRES D'ÉVALUATION – GESTION DE L'EAU POTABLE/EAUX USÉES**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte la grille d'évaluation et de pondération des offres de service proposé, concernant la gestion de l'eau potable et des eaux usées.

**ADOPTÉE**

5. **RESSOURCES HUMAINES**

2020-02-402

**ENTÉRINE L'EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ À TEMPS PARTIEL AUX TRAVAUX PUBLICS**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle autorise l'embauche de Bradley Lequin au poste de préposé aux travaux publics à temps partiel, à un taux horaire de 22,33 \$ et ce à compter du lundi 3 février 2020.

**ADOPTÉE**

2020-02-403

**ENTÉRINE LES DÉMISSIONS DE DEUX (2) EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte les démissions de monsieur Jessy Leblanc ainsi que monsieur Pascal Thibert St-Jacques au poste de préposé aux travaux publics.

**ADOPTÉE**

**2020-02- 404**

**URBANISME & RURALITÉ/OFFRE DE SERVICE- ACCOMPAGNEMENT EN URBANISME**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte l'offre de services professionnels de la firme Urbanisme & Ruralité afin d'accompagner le service de l'urbanisme dans trois de ses mandats ;

- Assurer la conformité des outils d'urbanisme avec le schéma d'aménagement de la MRC DU Haut-Richelieu ;
- Agir comme personne-ressource pour l'émission temporaire des permis et des certificats ;
- Accompagner, au besoin, un(e) futur(e) inspecteur (trice) municipal dans l'accomplissement de ses tâches.

aux conditions stipulées dans l'offre de service datée du 6 février 2020, lesquelles sont :

- 75 \$/heure, plus taxes applicables, pour les heures travaillées ;
- 35 \$/heure, plus taxes applicables, pour les heures consacrées au déplacement ;
- 0.50 \$/km pour le déplacement.

**ADOPTÉE**

**2020-02- 405**

**MANDAT CONSULTANT/EMBAUCHE INSPECTEUR MUNICIPAL**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

D'autoriser un appel d'offres auprès de firmes de consultants en ressources humaines afin d'amorcer le processus d'embauche au poste d'inspecteur municipal.

**ADOPTÉE**

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)**

**DÉPÔT/rapport mensuel d'activité de décembre 2019**

**2020-02- 406**

**CAUCA/CONTRAT DE SERVICE**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte la proposition de contrat de service de la centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches ci-après

appelée « CAUCA » la désignant comme centre d'urgence 9-1-1, une période de cinq (5) ans dès la signature dudit contrat ;

**QUE** le conseil autorise le maire, monsieur Jacques Lemaistre-Caron, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean-Pierre Cayer, à signer tout document pour et au nom de la Municipalité.

**ADOPTÉE**

**2020-02- 407**

**CAUCA/CONVENTION INCENDIE**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte la convention incendie avec la centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches ci-après appelée « CAUCA » à la suite de la résolution 2020-02 :

**QUE** cette convention incendie aura la même durée que celle du contrat de service 9-1-1 soit une période de cinq (5) ans ;

**QUE** le conseil autorise le maire, monsieur Jacques Lemaistre-Caron, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean-Pierre Cayer, à signer tout document pour et au nom de la Municipalité.

**ADOPTÉE**

**2020-02-408**

**ÉTUDE DE FAISABILITÉ, PAR LE SSI DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU EN PRÉVISION SI C'EST LE CAS, D'UNE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE EN PROTECTION INCENDIE.**

**ATTENDU QUE** diverses problématiques évoquées par les directeurs de sécurité incendie en lien avec le manque d'effectifs humains pour répondre aux exigences du SCRI de la MRC du Haut-Richelieu ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lacolle a un intérêt à ce qu'une étude de faisabilité, par le SSI de Saint-Jean-sur-Richelieu en prévision si c'est le cas, d'une délégation de compétence en protection incendie ;

**ATTENDU QUE** la volonté des élus municipaux est d'améliorer la protection des citoyens ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Lacolle demande une étude de faisabilité.

**ADOPTÉE**

**2020-02-409**

**RENOUVELLEMENT – ENTENTE RÉGIE INTERMUNICIPALE  
D’INCENDIE DE MONT ST-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE  
D’IBERVILLE – PRÉVENTION INCENDIE- PRÉVENTIONNISTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

**QUE** ce conseil accepte de renouveler l’entente de la régie intermunicipale d’incendie de Mont St-Grégoire et Sainte-Brigide d’Iberville concernant les services d’un technicien en prévention incendie (TPI) pour l’année 2020, et ce à un taux horaire de 50,50 \$ une augmentation de 2,50 \$ ;

**QUE** ce conseil autorise le maire, monsieur Jacques Lemaistre Caron, conjointement avec le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean-Pierre Cayer, à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

**ADOPTÉE**

**2020-02- 410**

**ACHAT D’ÉQUIPEMENT INCENDIE- « BUNKER »**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

ET RÉSOLU :

**QUE** ce conseil municipal de la Municipalité de Lacolle accepte l’achat de quatre habits de protection au montant de deux mille neuf cents dollars chacun (2 900.00 \$) plus taxes applicables, pour le service incendie de Lacolle et en autorise-le déboursé.

**ADOPTÉE**

**2020-02-411**

**AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT 2020-192** portant sur les alarmes non fondées

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Martin Émond qu’à une prochaine séance ordinaire du conseil sera adopté, avec dispense de lecture, le projet de **2020-192** portant sur les alarmes non fondées.

**ADOPTÉE**

**DÉPÔT** règlement 2020-192 portant sur les alarmes non fondées

**2020-02-412**

**ENCODAGE AVEC CAUCA POUR LA FOURNITURE DE  
RESSOURCES AVEC LE SSI DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte l’encodage avec CAUCA pour la fourniture de ressources avec le SSI de Saint-Jean-sur-Richelieu de la centrale des appels d’urgence Chaudière-Appalaches ci-après appelée « CAUCA » afin que ce service de sécurité incendie puisse fournir, sur des plages horaires précises, un support de ressources humaines ;



**QUE** le conseil autorise le maire, monsieur Jacques Lemaistre-Caron, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean-Pierre Cayer, à signer tout document pour et au nom de la Municipalité.

**ADOPTÉE**

7. **TRAVAUX PUBLICS/VOIRIE**

**DÉPÔT**/rapport mensuel d'activité de décembre 2019

**2020-02-413**

**ENTÉRINE L'ACHAT DE MATÉRIAUX POUR LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX (ÉGOUT ET AQUEDUC) ;**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle est accepté par voie électronique, la dépense au montant de vingt mille cent cinquante-neuf dollars et soixante et onze cents (20 159.71 \$) plus les taxes applicables, reçues par l'entreprise Matériaux Distan, pour l'acquisition de pièces servant à la réparation des réseaux égouts et aqueduc, Matériaux Distan étant le plus bas soumissionnaire et le plus rapide pour la possession des produits.

**ADOPTÉE**

8. **HYGIÈNE DU MILIEU**

**2020-02-414**

**DEMANDE AUTORISATION STATION  
HYDROMÉTRIQUE/MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE  
LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande dans le cadre du projet INFO-crue, projet du ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques afin de faire l'installation d'une station hydrométrique ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil autorise le maire, monsieur Jacques Lemaistre-Caron, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean-Pierre Cayer, à signer tout document pour et au nom de la Municipalité.

**ADOPTÉE**

9. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**DÉPÔT**/rapport mensuel d'activité de décembre 2019

**2020-02-415**

**AUTORISATION D'UN DÉVELOPPEMENT PAR LES IMMEUBLES CLERMONT INC. SUR LES LOTS 4 937 863, 4 938 084 ET 4 938 301 À 4 938 309 SITUÉS PRÈS DE LA RUE DE L'ÉGLISE SUD À LACOLLE.**

ATTENDU QUE la Municipalité de Lacolle a reçu une demande de développement par les Immeubles Clermont Inc.

**ATTENDU QUE** ce développement se situe sur les lots 4 937 863, 4 938 084, 4 938 301, 4 938 309 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

**QUE** ce conseil municipal appuie et autorise le développement domiciliaire soumis par les Immeubles Clermont Inc. ;

**QUE** le conseil autorise le maire, monsieur Jacques Lemaistre-Caron, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean-Pierre Cayer, à signer tout document pour et au nom de la Municipalité.

**ADOPTÉE**

**2020-02-416**

**ENGAGEMENT À FOURNIR L'EAU POTABLE REQUISE POUR LA CONSTRUCTION DE 450 PORTES REPRÉSENTANT UN VOLUME TOTAL DE 375 m<sup>3</sup> JOUR**

**ATTENDU QUE** ce projet domiciliaire propose la construction de quatre cent cinquante (450) portes ;

**ATTENDU QUE** présentement l'usine d'eau potable ne peut fournir une si grande augmentation de consommation ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil municipal s'engage à augmenter le débit de l'eau potable afin de répondre à la demande de ces nouvelles constructions ;

**QUE** le conseil autorise le maire, monsieur Jacques Lemaistre-Caron, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean-Pierre Cayer, à signer tout document pour et au nom de la Municipalité.

**ADOPTÉE**

**2020-02-417**

**LE DÉVELOPPEUR DOIT CONSTRUIRE UNE FILIÈRE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ÉTANT DONNÉ QUE LA MUNICIPALITÉ NE PEUT RECEVOIR LE VOLUME D'EAUX USÉES DE CE DÉVELOPPEMENT ÉTANT DONNÉ QUE LA FILIÈRE ACTUELLE EST DÉJÀ À SA PLEINE CAPACITÉ SELON LE RAPPORT DE L'ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ RÉSIDUELLE DE LA STATION D'ÉPURATION ACTUELLE ÉMISE PAR AXOR EN AOÛT 2016.**

**ATTENDU QUE** les bassins d'eaux usées déjà existants de la Municipalité de Lacolle ne peuvent répondre à une plus grande demande ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

**QUE** le promoteur s'engage à construire des bassins de traitement des eaux usées ainsi qu'une usine d'eau potable afin de répondre à la demande de quatre cent cinquante (450) constructions résidentielles.

**ADOPTÉE**

**2020-02-418**

**CCU2020-0003 DEMANDE DE PERMIS PROVISOIRE POUR OFFRE D'ACHAT – 75, RUE DE L'ÉGLISE SUD**

**ATTENDU QUE** la propriété sise au 75, rue de l'Église Sud se situe dans la zone du PIIA ;

**ATTENDU QUE** le promoteur a fourni tous les documents pour la rénovation dudit bâtiment ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et autorise la demande de permis pour la propriété sise au 75, rue de l'Église Sud.

**ADOPTÉE**

**2020-02-419**

**PROGRAMME DE REBOISEMENT SOCIAL - ARBRE ÉVOLUTION**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle autorise une demande de subvention au programme de reboisement social – Arbre Évolution afin de réaménager nos parcs ou tout autre espace vert.

**ADOPTÉE**

10. **LOISIRS**

**2020-02-420**

**CONTRIBUTION CAMP DE JOUR SAISON ESTIVALE 2020**

**ATTENDU QUE** la Municipalité n'offre plus de camp de jour municipal ;

**ATTENDU QUE** le Centre de plein air l'Estacade de St-Paul-de-l'Île-aux-Noix ainsi que le parc Régional de Saint-Bernard-de-Lacolle offre aux résidents de la Municipalité de Lacolle, l'accès à leurs camps de jour pour la période estivale 2020 ;

**ATTENDU QUE** le Centre de plein air l'Estacade de St-Paul-de-l'Île-aux-Noix offre huit (8) semaines de camp consécutives, du jeudi 25 juin au vendredi 14 août 2020, aucun forfait n'est offert ;

**ATTENDU QUE** le parc Régional de Saint-Bernard-de-Lacolle, offre la possibilité de quatre (4) forfaits, soient des forfaits à la semaine, de trois (3) semaines, de six (6) semaines ou forfait de neuf (9) semaines, et ce du 29 juin au 28 août 2020 ;

**ATTENDU QUE** la neuvième semaine de camp de jour au parc Régional de Saint-Bernard-de-Lacolle reste à confirmer ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil accepte de verser une contribution d'un montant fixe de deux cents dollars (200,00 \$) par enfant pour les inscriptions faites aux camps de jour « Centre de plein air l'Estacade » et « Parc Régional de Saint-Bernard-de-

Lacolle » ;

**QUE** la contribution financière de deux cents dollars (200,00 \$) pour les inscriptions au camp de jour « Parc Régional de Saint-Bernard-de-Lacolle » soit appliquée au prorata des jours d'inscriptions ;

**QUE** les inscriptions se feront directement aux endroits désignés ci-dessus.

**2020-02-421** **ADOPTÉE**  
**FÉDÉRATION DES LOISIRS - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle accuse réception de la demande d'aide financière ;

**QUE** l'organisme dépose à la Municipalité la liste des activités 2020 ainsi que son bilan financier avant qu'une réponse à la demande d'aide financière lui soit transmise.

**ADOPTÉE**

11. **CORRESPONDANCE**

**2020-02-422** **PARTENARIAT – BOURSE RELÈVE AGRICOLE/JEUNE AGRICULTEUR (RICE) DE L'ANNÉE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lacolle a reçu une demande de partenariat concernant bourse relève agricole/jeune agriculteur (rice) de l'année ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil municipal ne donne pas suite à la demande du Développement économique du Haut-Richelieu NEXDEV.

**ADOPTÉE**

**2020-02-423** **UPA – INVITATION AU 8<sup>E</sup> GALA AGRISTARS DE LA GRANDE MONTÉTÉGIE**

**RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal ne donne pas suite à l'invitation au 8<sup>e</sup> gala Agristars de la grande Montérégie, UPA.

**ADOPTÉE**

**2020-02-424** **C.A.B. – DEMANDE D'AIDE/DINERS COMMUNAUTAIRES**

**ATTENDU QUE** le Centre d'Action Bénévole de la Frontière a fait parvenir une demande à la Municipalité concernant l'installation et la désinstallation des tables et chaises lors des diners communautaires ;

**ATTENDU QUE** cette activité qui a lieu une fois par mois sauf pour les mois

de juillet et août est habituellement effectuée par les bénévoles de l'organisme qui se font de plus en plus vieillissants ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

**QUE** ce conseil accepte l'installation et la désinstallation de tables et chaises la veille de l'évènement visé par la demande ;

**QUE** les activités prévues dans la salle du centre communautaire, la veille de l'évènement soient terminées à 14 heures, afin que les employés des travaux publics puissent faire le montage de tables et chaises ;

**QUE** le démontage des tables et chaises sera effectué à la première heure, ou selon les priorités de la journée, le lendemain de l'évènement par les travaux publics.

**ADOPTÉE**

**2020-02-425**

**CLUB DE CURLING DE LACOLLE – DEMANDE AIDE FINANCIÈRE**

**ATTENDU QUE** l'équipe Bédard du Club de Curling de Lacolle a remporté la grande finale provinciale de curling Québec et représentera fièrement la province du Québec lors du championnat « Tim Horton's Brier » du 29 février au 8 mars 2020 ;

**ATTENDU QUE** trois des joueurs de l'équipe sont natifs de Lacolle, soit Alek Bédard, Louis Quevillon et Bradley Lequin ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte la demande d'aide financière de l'équipe Bédard du Club de Curling de Lacolle, au montant de cinq cents dollars (500,00 \$) afin d'aider l'équipe à assumer une partie des frais associés à ce championnat.

**ADOPTÉE**

**2020-02-426**

**SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE MISSISQUOI – CONTRIBUTIONS MONÉTAIRES**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lacolle a reçu une demande de contributions monétaires de la Société d'Agriculture de Missisquoi afin de soutenir l'Exposition de Bedford ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil municipal ne donne pas suite de la Société d'Agriculture de Missisquoi.

**ADOPTÉE**

**2020-02-427**

**DEMANDE CITOYEN – FOSSÉ RANG DE LA BARBOTTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil municipal accuse réception de la demande citoyenne.

**ADOPTÉE**

**2020-02-428**

**SOIRÉE ÈS ARTS - SUGGESTIONS D'ARTISTES S'ÉTANT ILLUSTRÉS EN 2019-2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

ET RÉSOLU :

**QUE** la Municipalité de Lacolle désire soumettre les noms de monsieur Martin Levac à la catégorie hommage ainsi que monsieur Sébastien Barrière à la catégorie Rayonnement.

**ADOPTÉE**

**2020-02-429**

**DEMANDE D'APPUI/MOIS D'AVRIL « MOIS DE LA JONQUILLE »**

**ATTENDU QUE** chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie ;

**ATTENDU QUE** pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant' ;

**ATTENDU QU'**environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises ;

**ATTENDU QUE** la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer ;

**ATTENDU QUE** la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public ;

**ATTENDU QUE** la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être ;

**ATTENDU QUE** le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

**QUE** le mois d'avril est le Mois de la jonquille ;

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Lacolle ENCOURAGE la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**ADOPTÉE**

**2020-02-430**

**CORPS DE CADETS SIEUR DE BEAUJEU 2698 – DEMANDE DE PRÊT**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lacolle a reçu une demande de prêt concernant les nappes rondes noires ainsi que les dos de chaises noires à l'occasion d'une soirée méchoui ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle autorise le prêt d'équipements demandé par le Corps de cadets Sieur de Beaujeu 2698 pour l'évènement qui aura lieu le 4 avril prochain.

**ADOPTÉE**

12. **VARIA**

**2020-02-431**

**DEMANDE DE RENCONTRE / DÉPUTÉE MADAME NORMANDIN**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Lacolle accepte la rencontre du 14 avril 2020, afin d'échanger sur les divers enjeux de notre Municipalité.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Dans le nouveau développement, est-ce un privé qui effectuera les travaux d'infrastructures ?
- Pouvons-nous savoir qui a installé la pancarte du 50 km/h au bout du village ?
- Quels étaient les poteaux installés sur la rue du Collège et sur l'Église Sud ?
- Pouvez-vous nous parler du projet de la Marine rose des vents ?
- Le nouveau développement, où seront son entrée et sa sortie ?

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 06, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

**ADOPTÉ CE 10 mars 2020**

---

Jacques Lemaistre-Caron  
Maire

---

Jean-Pierre Cayer  
Directeur général/secrétaire-trésorier